

50 ans d'Aerosuisse – revendication pour plus de capacités dans les aéroports nationaux

Lors de la 50e assemblée générale de la Fédération Faïtière de l'Aéronautique et de l'Aérospatiale Suisses, le président d'Aerosuisse, le conseiller national Thomas Hurter, a demandé que les mesures d'optimisation nécessaires dans les aéroports nationaux soient enfin exécutées. Ceci étant le seul moyen pour disposer de capacités suffisantes à l'avenir.

Le 22 mai 1968, 50 ans presque au jour pour jour, Aerosuisse fut fondée à Zurich. Lors de l'assemblée générale anniversaire du 18 mai 2018 au Musée des transports à Lucerne, le président Thomas Hurter s'est penché sur les divers succès de l'organisation faïtière. Parmi eux figurent notamment les rapports du Conseil fédéral sur la politique aéronautique de la Suisse de 2004 et 2016.

Optimiser le régime d'approches et de décollages – maintenir les horaires d'exploitation existants

Le conseiller national Hurter a adressé un blâme à la Confédération pour défaut de répondre aux bases du rapport sur la politique aéronautique, car les aéroports de Genève et de Zurich ne peuvent pas se développer en fonction de la demande. „Les optimisations nécessaires du régime d'approches et de décollages doivent enfin être réalisées. Notamment le décollage en ligne droite sur la piste 16 à Zurich“, explique Thomas Hurter. En outre, Aerosuisse s'engage pour que les horaires d'exploitation existants soient maintenus à Zurich, Genève et Bâle. Autrement, les réseaux internationaux de la Suisse en tant que centre économique et site scientifique seraient menacés. „L'aéronautique et l'aérospatiale assurent plus de 190'000 emplois en Suisse et apportent une valeur ajoutée de 33,5 milliards de francs par an, ceci à condition qu'elles puissent se développer selon la demande“, précise Thomas Hurter.

Aerosuisse Award pour Kopter Group AG – fabricant innovateur suisse d'hélicoptères

L'Aerosuisse Award de cette année fut remis lors de l'assemblée générale au fabricant d'hélicoptères Kopter Group AG. Kopter a été reconnu pour son rôle de pionnier dans le développement du premier nouvel hélicoptère léger et innovateur en Suisse. Cet hélicoptère est la preuve de la capacité innovatrice de l'aéronautique suisse et un exemple du progrès réalisé dans la fabrication écologique d'aéronefs énergétiquement efficaces. Selon Aerosuisse, le site aéronautique suisse se trouve ainsi enrichi d'une étape clé.

Pour tous renseignements complémentaires le président d'Aerosuisse, conseiller national Thomas Hurter, est à votre disposition: 079 634 51 79

Fondée en 1968 en qualité de fédération faïtière, AEROSUISSE défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. AEROSUISSE regroupe aujourd'hui env. 150 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, services de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.